

# **B**ORNAY (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome I (1854)**

Situation : Le village est bâti sur le premier plateau de la plus basse chaîne du Mont-Jura.

Village de l'arrondissement, canton, bureau de poste de Lons-le-Saunier ; perception de Montmorot, paroisse de Saint-Maur ; à 9 km de Lons-le-Saunier. Altitude 460 m.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Macornay, à Courbette, à Vernantois et à Arthenas, par les ruisseaux du Savignard et de Cuard.

Le territoire est limité au nord par Moiron et Macornay ; au sud par Essia et Arthenas ; à l'est par Vernantois et Courbette, et à l'ouest par Geruge et Saint-Laurent-la-Roche. La Grange Rouge fait partie de la commune.

Les maisons, généralement bâties en pierre, sont couvertes pour la plupart en chaume.

Population : en 1790 : 358 habitants ; en 1846, 311 ; en 1851, 303, dont 159 hommes et 144 femmes ; 73 maisons, 73 ménages. En 2002 : 187 habitants.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1792. Ceux antérieurs sont à Saint-Maur. Vocabulaire : Sainte-Trinité. Paroisse de Saint-Maur.

Série communale à la mairie, complète. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 2035 à 2042, 3 E 8043-8044, 3 E 10651 à 10653. Tables décennales : 3 E 1222 à 1231.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 845, 5 Mi 143, 144 et 1202, 5 Mi 11-12 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1822 : 675 Ha 94 a divisé en 1464 parcelles que possèdent 202 propriétaires, dont 95 forains ; 376 Ha 91 a en terres labourables, 124 Ha 85 a en pâtures, 124 Ha 30 a en bois, 15 Ha 65 a en prés, 5 Ha 20 a en vignes, 3 Ha 02 a en déserts, 2 Ha 93 a en jardins, 2 Ha 37 a en sol des propriétés bâties, 1 Ha 10 a en friches, 77 a en vergers.

Le sol, de fertilité moyenne, produit du blé, du maïs, de l'avoine, des pommes de terre, des légumes secs, peu d'orge et de navette, du foin et des fourrages artificiels.

Les terres se louent généralement moyennant une prestation en blé.

On élève dans la commune des bœufs, des vaches, quelques chevaux et des volailles. 30 ruches d'abeilles.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Lons-le-Saunier.

Une fruitière produit annuellement 7.500 kg de fromage, façon Gruyère.

Le seul patentable est un maréchal-ferrant.

On trouve sur le territoire du minerai de fer dont l'exploitation a été abandonnée, des carrières de tuf, d'excellente pierre à bâtir, de taille et à chaux, dont la difficulté des chemins ne permet pas d'exporter les produits.



Biens communaux : une église, un cimetière nouveau, un cimetière abandonné, au centre duquel s'élevait la chapelle du village, deux fontaines et 163 Ha 83 a de pâtures, bois et sols des édifices publics. Il n'y a ni presbytère ni maison commune.

L'école, tenue par un instituteur, dans un local loué, est fréquentée par 33 garçons et 13 filles.

Bois communaux : 48 Ha 57 a, dont 1 Ha 48 a en exploitation annuelle ; essences dominantes : chêne et bois blanc.

## NOTICE HISTORIQUE

Une vigie romaine semble avoir occupé le sommet de la montagne sur laquelle s'éleva plus tard le château de Bornay. Nos conjectures s'appuient non-seulement sur la tradition, sur plusieurs dénominations locales tout à fait caractéristiques, mais encore sur de nombreux débris antiques. La fontaine et la roche de Cuard ou Couhard, rappellent par leur nom la pyramide funéraire élevée à Autun, au milieu du champ des Urnes. Le climat poche du château appelé Montcey, Montcel, Montciel, de même que les monts *Cælius*, de *Vesontio* et de *Ledo*, a probablement servi de base à un sacellum ou oratoire païen. A peu de distance se trouvait la *fontaine Odin*, source sacrée. Sur la terrasse du château, on a trouvé, en 1847, deux pièces de monnaie, petit bronze, à l'effigie de Constantin, déposées au musée départemental, par M. Ayme, instituteur de cette commune. On y avait déjà découvert plusieurs épées courtes en bronze et un groupe de 50 centimètres de hauteur, dont le sujet licencieux imite les statuettes trouvées dans les ruines de Pompéï et d'Herculanum.

Une contrée dite *aux Fosses*, renfermait plusieurs tombeaux en maçonnerie recouverts de laves. On reconnaît dans le bois du *Pérou* ou des *Rochettes*, les traces d'une voie pavée se dirigeant du sud au nord, jusqu'au bois de la *Bélia* ; à ce point, elle se divisait en deux branches ; l'une conduisant à Saint-Maur, et l'autre déjà qualifiée de grand chemin, dans un titre de 1331, à Lons-le-Saunier.

Depuis l'époque romaine jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, l'histoire de Bornay est entièrement inconnue. La charte la plus ancienne qui en fasse mention est de 1185. C'est le diplôme par lequel l'empereur Frédéric Barberousse, confirmant les possessions de l'abbaye de Saint-Oyen-de-Joux, reconnaît que la chapelle de Bornay en est une dépendance. Cette charte s'exprime ainsi : *Ecclesiam de Valnante cum prioratu et capellâ de Bornaco*. Dans son histoire des diocèses de Besançon et de Saint-Claude, l'abbé Richard traduit cette phrase par : l'église de Vernantois et le prieuré de Bornay. Il a commis une erreur. Le prieuré était à Vernantois et non à Bornay. D'un autre côté, M. D. Monnier a cru que la chapelle de Bornay dépendait du prieuré de Vernantois. C'est une autre erreur, car ce village n'a jamais cessé d'être de la paroisse de Saint-Maur.

Seigneurie : elle comprenait Bornay, Courbette et Saint-Maur. Le sire avait sur le territoire et les habitants de ces trois communautés, la justice haute, moyenne et basse, avec pouvoir d'instituer tous bailli, juge, châtelain, procureur, scribe et sergents, pour l'exercer en son nom. Le signe patibulaire à deux colonnes pour l'exécution à mort des criminels était érigé à l'est du village, dans la contrée dite *aux Fourches*. Les sentences du juge se portaient par appel devant le bailli, et celles du bailli au bailliage d'Orgelet. Les sujets avaient été affranchis de la main-morte, mais ils étaient corvéables à volonté. Les meix accensés, au nombre de 17 à Bornay, devaient des cens en argent, en blé, en avoine et en poules. La communauté se racheta de la banalité du four moyennant le cens de cinq sols estevenants par ménage. Les habitants étaient tenus de moudre leurs grains et de battre leur chanvre au moulin de Vaux, dont le seigneur possédait moitié. Il devaient le guet et garde, l'ost et la chevauchée, le droit de porterie converti en un cens d'une gerbe par feu et l'impôt des quatre cas. Ils avaient droit d'usage dans le bois de la côte de Savignard et dans celui des Combettes.

Seigneurs : les sires de Bornay étaient une branche cadette de l'illustre maison de Montmoret, alliée aux familles souveraines du pays.



En 1224, on trouve un Robert, sire de ce lieu. En 1235, Aymon de Bornay, assisté d'Amédée, son fils, s'interdit la faculté de continuer la construction d'un moulin qu'il faisait bâtir dans le voisinage de l'abbaye du Grandvaux, en abandonna la propriété aux religieux de ce monastère, et ne s'en réserva que la garde. Amédée, sire de Coligny, seigneur suzerain et l'abbé du Miroir, apposèrent leur sceau à ce traité. En 1275 vivait Jean, sire de Bornay ; il laissa deux fils, Humbert et Guyot, qui firent hommage de ce fief, en 1294, à Jean de Chalon, comte d'Auxerre et seigneur d'Orgelet. Humbert en donna l'usufruit, à titre de douaire, à Pétronille, son épouse, qui se remaria à André de Senlis. En 1309, cette dame fit ses devoirs de vassale.

Peu de mois après, Hugues de Neublans, chevalier, reçut ordre de l'archevêque de Besançon de venir occuper le château, au nom des héritiers du sire d'Orgelet. Nous n'avons pu découvrir le motif de cette confiscation. Il est vrai que cette forteresse était rendable et réceptable à la volonté du suzerain.

En 1323, Jean de Chalon II, comte d'Auxerre et de Tonnerre, se trouvant débiteur envers Jean de Toulouse, son chevalier, de différentes sommes dont il ne pouvait se libérer, lui céda cette seigneurie en paiement. Renaud, fils d'Humbert de Bornay, irrité de la spoliation dont il était victime, s'arma pour empêcher Jean de Toulouse d'en prendre possession. Jean de Chalon-Auxerre fut choisi pour arbitre dans ce débat. Le juge, par une sentence rendue le vendredi avant la saint Jean-Baptiste 1331, valida la cession faite à Jean de Toulouse et se borna à faire un lot peu important à Renaud, à charge encore de le tenir en fief de Jean de Toulouse.

Ce dernier donna Bornay en dot à Guye de Toulouse, sa fille, en faveur de son mariage avec Robert de la Palud. Il était tellement flatté de cette alliance qu'il ne craignit pas de rendre ses fils vassaux de leur sœur. Jean de la Palud était en grande faveur à la cour des sires d'Arlay. Jean de Chalon-Arlay II, l'affectionnait tellement qu'il lui donna une forte rente sur sa saunerie de Salins. Il le nomma écuyer de Hugues de Chalon, son fils.

Lorsque Hugues fut pris avec son frère Louis par les *Routiers* que commandaient Jacques Huet, les prisonniers chargèrent Robert d'aller à la hâte prévenir leur père, qui occupait alors avec un corps nombreux des ses vassaux, les montagnes de Besançon. La rançon des captifs était fixée à 20.000 florins. Cette somme était difficile à réunir. Le sire d'Arlay emprunta 10.000 florins de Mgr de Montfaucon, son cousin. Robert de la Palud parcourut ensuite toutes les terres de Chalon, tailla, emprunta, mit en gage hanaps et vaisselle d'argent, et chargeant le montant de la rançon, il la conduisit sous bonne escorte au château de Pymont, où étaient enfermés Hugues et Louis. Les Routiers refusèrent la somme parce qu'il manquait 65 florins. Il fallut courir les chercher jusqu'à Salins.

Guye de Toulouse, devenue veuve, institua pour son héritier Jean de Chalon III, seigneur d'Orgelet. Louis, fils de ce prince ne voulut point profiter des avantages de ce testament. Il y renonça en faveur de Guillaume de Fétigny, écuyer, et de Jean de Fétigny, tous deux fils d'Humbert de Fétigny et neveux de Guye de Toulouse.

Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, par lettres-patentes homologuées au bailliage d'Aval, le 18 octobre 1415, autorisa Guillaume et Jean de Fétigny à prendre possession des biens de leur tante. Guigue de Fétigny jouissait en 1423 de cette terre, qu'il donna en douaire à Jeanne de l'Épée, dame de Costarel, son épouse.

Henri de Fétigny en recueillit la propriété en 1436. Il chercha alors à réunir sur sa tête tous les droits que pouvaient y prétendre d'autres héritiers. Le 22 mars 1436, il acheta ceux de Jean II de Toulouse, qui consistaient en maisons, châteaux, essarts, champs, bois et cours d'eau. Le 12 novembre 1437, il se rendit acquéreur de ceux de Poncette, veuve de Guyot de Toulouse. Dès qu'il se vit seul maître de ce beau fief, il exigea rigoureusement l'hommage de tous ses vassaux et s'empara par commise des chevances dont on ne lui avait pas fourni le dénombrement.

En 1442, les ayant-droits de Gilles de Montaigu, d'Etienne de Bornay, de Guillaume de l'Isle, Guichard de Rougemont, Denis et Pierre de Blye, Philibert de l'Aubespain, prêtèrent leur serment de fidélité. Peu de temps après, Henri de Fétigny se vit dans l'impossibilité de conserver cette terre ; il la vendit à Nicolas Rollin, chancelier et chef des conseils du duc Philippe-le-Bon, puis la racheta en 1467, de Gigonne de Salins, veuve de l'illustre chancelier.

Il la transmit à Humbert ou Hubert de Fétigny, son fils, qui n'eut qu'une fille, nommée Guillemette, mariée à Jean de Grammont, 1<sup>er</sup> du nom, baron de Châtillon-Guyotte. De ce mariage naquirent plusieurs

enfants et entre autres Hubert de Grammont, auquel sa mère légua les terres de Fétigny, Bornay et Saint-Germain, à charge de relever le nom et les armes de Fétigny.



Hubert de Grammont s'allia à Anne de Beaumotte, dont il n'eut qu'une fille, Claudine de Fétigny, dite de Grammont, mariée à Claude de Laubespain, baron de Varay et de l'Aigle. Anne-Françoise de Laubespain, issue de cette union, épouse de Claude-Hubert de Grammont, chevalier, seigneur de Conflandrey, vendit, le 21 juin 1594, le fief de Bornay à Léonel Mouchet de Battefort, époux de Barbe de Laubespain, sa sœur.

Ferdinand Mouchet de Battefort qui en hérita, le légua en 1638, à Charles-Achille Mouchet de Battefort, son neveu, devenu, en 1659, comte de Laubespain. Ce dernier le transmet à Louis Mouchet de Battefort, son fils, né à Dole en 1665. Ce dernier dissipa sa fortune ; ses biens furent vendus par décret en 1696. Ses enfants renoncèrent à sa succession.

MM. De Montagu et de Reculot s'étaient rendus successivement adjudicataires de cette seigneurie, pour se couvrir des sommes considérables qui leur étaient dues. Antoine Joseph du Tartre obtint du roi, en 1703, le don de retrait féodal et déposséda les acquéreurs.

Les héritiers de M. du Tartre ont possédé Bornay jusqu'au moment de la révolution de 1789. M.

Vulpillat, docteur en médecine à Lons-le-Saunier, jouit aujourd'hui du domaine utile de cette terre. M<sup>me</sup> du Parc, dernière héritière des seigneurs de Chilly, est propriétaire de la Grange Rouge, appelée autrefois grange de la Fontaine, et tenue au XIV<sup>e</sup> siècle par Jean de la Fontaine, fils naturel d'un sire de Bornay.

Château et bourg : le château, bâti au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, était vaste et imposant. De la terrasse située au nord, la vue s'étendait sur un paysage aussi vaste que pittoresque ; on apercevait jusqu'au clocher de Dole. Il occupait le sommet d'une montagne coupée à pic à l'ouest, et descendant par une pente assez douce jusqu'au plateau sur lequel se groupait le village. Il se composait d'une belle façade et de deux ailes avec des tours à tous les angles. Un donjon isolé se dressait à quelque distance au nord sur la pointe du rocher. Une enceinte de murailles, couronnée de créneaux et de mâchicoulis, baignant ses pieds dans un fossé large et profond creusé dans le roc vif, enveloppait la forteresse. L'entrée, au midi, était défendue par deux tours et une porte avec pont-levis.

La pente de la montagne était occupée par dix ou douze manoirs fortifiés, qu'habitaient de riches vassaux. Ce quartier, formant le castrum, était appelé le Bourg. Une ceinture de murailles et de fossés l'environnait. L'entrée était défendue par une grosse tour percée d'une porte et par un double pont-levis. Une allée tortueuse, plantée d'arbres, communiquait de cette porte à celle du château.

Une chapelle castrale, dédiée à saint Éloi, était bâtie en dehors, mais à une faible distance de la forteresse. Cette résidence était si agréable, que les seigneurs de Bornay y passaient une partie de l'année. Les habitants, qui avaient droit de s'y retirer en temps de guerre, étaient tenus d'en réparer les fortifications. De toutes ces constructions, il ne reste que la chapelle et quelques pans de murs. Le château a été démoli par ordre de Louis XIV, en 1674 ; les guerres de 1637 avaient détruit le Bourg, dont il ne reste pas de vestiges.

Guerres et sièges : au mois d'avril 1637, le sieur de Villeneuve fut envoyé avec cent hommes d'armes pour défendre cette place. Au mois de juillet suivant, la garnison entière était morte de la peste. Lorsque Longueville se présenta pour en faire le siège, il la trouva « comme vrai cimetière de pestiférés. » En 1668, le château était encore un fort défensable. Il y avait une compagnie de 100 hommes pour le garder. M. de Bar, capitaine de milice, le fréquentait, et Lacuzon le commandait en même temps que Saint-Laurent-la-Roche et Montaigu.

A cette époque, le comte Achille Mouchet de Battefort de Laubespain, était seigneur de Bornay ; il manda de Dole, au capitaine Lacuzon, de venir avec ses troupes au secours de cette capitale ; mais il retarda le départ de la missive ; et lorsque l'illustre partisan, qui s'était mis en marche avec 500 hommes, fut à 4 lieues de Dole, il apprit que cette ville était déjà investie par les armées françaises ; il se vit obligé de se replier sur les forteresses confiées à sa garde.

Commerce ancien : Bornay avait, au moyen-âge, une importance que rien de nos jours ne pourrait faire soupçonner. Il y avait chaque année 2 ou 3 foires et un marché chaque semaine. M. le comte de Laubespain en avait fait un centre industriel. Il avait fait construire sur le ruisseau de Savignard qui coule dans une gorge au pied du château, une verrerie, un martinet et deux clouteries. On ne retrouve plus

même la place de ces établissements. Il avait créé sur le flanc méridional de la montagne un beau vignoble, composé de plants fins étrangers au pays et qui s'étaient parfaitement acclimatés.



Évènements divers : en 1842, il y eut un glissement considérable qui entraîna une épaisse couche de terre et des rochers au fond de la gorge du Savignard ; une belle prairie et des champs cultivés disparurent entièrement.

Maladrerie : en 1257, Aymon de Bornay fonda un hospice pour les lépreux dans la contrée dite à *la Malatière*. On ignore l'époque de sa destruction.

Chapelle : Bornay n'avait qu'une simple chapelle ; elle existait déjà en 1185. au XV<sup>e</sup> siècle, l'archevêque de Besançon, sur la demande du seigneur et des habitants, permit d'y établir des fonts baptismaux et d'ouvrir un cimetière.

L'édifice étant tombé en ruines à la suite des guerres du XVII<sup>e</sup> siècle, les fidèles ajoutèrent une nef à la chapelle du château qui ne se composait que d'un chœur. Les dimanches et les jours de fêtes, le curé ou le vicaire de Saint-Maur venait y célébrer les offices.

Église : l'église actuelle fut commencée au moment où éclata la révolution de 1789 ; les travaux restèrent suspendus. Repris en 1843, l'édifice était presque terminé, lorsqu'il s'écroula. Enfin, en 1851, le zèle persévérant des habitants et de l'ecclésiastique qui les dirige triompha de toutes les difficultés. L'église est aujourd'hui terminée. Elle se compose d'un clocher, d'une nef et d'une chapelle. Elle est dédiée à l'assomption de la mère de Dieu, dont on célèbre la fête le 15 août.

Curiosités : au pied méridional de la montagne sur laquelle s'élevait le château, on remarque deux grottes presque parallèles, d'une profondeur inconnue. Elles sont toutes brillantes de stalactites. Il est regrettable qu'elles soient restées jusqu'à présent inexplorées.

Biographie : on disait autrefois les *ânes de Bornay* ; ce dicton populaire a cessé d'être vrai. Bornay a vu naître :

*Barillot, Joseph* (1784-1848), capitaine, chevalier de la légion d'honneur, de Saint-Louis et de l'ordre de Charles III.

*Tartavé, Jérôme*, né le 27 septembre 1797, capitaine en activité de service, décoré.

*Fumey, Pierre-Victor*, né le 19 septembre 1805, capitaine d'infanterie légère, décoré.

*Néron, François*, né le 21 septembre 1818, missionnaire apostolique en Chine, canonisé en 1988.

*Thomas, Pierre-Auguste*, né le 29 janvier 1823, d'avenir.

Bibliographie : la Route des communes du Jura n°1, édition de 2002, Nouveau guide du généalogiste et du biographe dans le Jura, 1999.